

LA SOCIOLOGIE

PRIX LIBRE

Feuille @-périodique du GDALE -
Groupe d'Anarchistes de Lille et Environs

n°25
Février 2008



...MÊME PAS
MORT-E-S !

Groupe D'Anarchistes
De Lille et Environs



Retrouvez-nous sur <http://lille.cybertaria.org>

C'EST REPARTI !



Plus de 7 mois sans la Sociale, la feuille qui fait trembler le capital... Le GDALE avait-il disparu, faisait-il le mort pour tromper ses adversaires ? Que dalle ! Ses vaillantEs militantEs étaient pris sur le front des luttes et n'ont pas eu le temps de finaliser la dite feuille. Cet investissement se traduit cependant par un article sur le mouvement contre la LRU. Qui plus est, les forces de l'État et du patronat n'ont eu de cesse d'amplifier les mesures réactionnaires et répressives, rendant parfois caduques certains de nos articles. Ainsi, alors que nous avons écrit sur la grève de la faim des sans-papierEs de l'été à Lille en la mettant en parallèle avec les lois racistes de « l'immigration choisie » et des 25 000 expulsions annuelles, les choses ont encore empiré sur le front de l'immigration : expulsion des Rroms de la porte de Valenciennes, poursuites judiciaires et policières (accompagnées de deux garde-à-vue et de perquisitions) à l'encontre de 5 militantEs du CSP 59 pour des motifs fumeux (flop de fausses accusations d'enrichissement personnel bientôt suivies d'une attaque en diffamation pour avoir dénoncé dans un tract des violences policières.). Cette répression dont le seul but est de renvoyer les immigréEs dans l'ombre a aussi frappé des militantEs du Calais et Indymedia Lille pour avoir mis en avant les pressions policières à l'encontre des migrantEs.

Dans ces conditions nous ne pouvions qu'accorder une grande place à ces questions. Il nous a alors paru important, au travers d'un cas presque kafkaïen, de montrer que c'est bien l'appareil d'État qui crée les sans-papierEs. Se battre pour la liberté de circulation cela sous-entend évidemment se battre pour l'égalité entre touTEs et en finir avec l'exploitation post coloniale. Là encore, les nouvelles ne sont pas réjouissantes. Dans son discours de Dakar, Sarkozy a renoué avec une certaine idéologie colonialiste en minorant le passif impérialiste de la France et en rendant responsables les AfricainEs de leur misère. C'est exonérer un peu vite les barbouzes, les crimes d'Elf ou de Total, le soutien aux sanguinaires dictateurs comme Bongo au Gabon ou Sassou N'Guesso au Congo ou l'aide militaire récente apportée au tchadien Idriss Deby. La Françafrique a

encore de beaux jours devant elle...

Sur le front économique, la régression s'est encore amplifiée et le mini krack boursier lié au subprime de la finance américaine ainsi que les manipulations de sommes virtuelles mises en lumière par l'affaire Kerviel – Société générale ne nous annoncent pas de lendemains radieux. En France, on assiste à une véritable phase de réaction où l'on nous vend « valeur travail » et « pouvoir d'achat » pour mieux contrer les acquis de plus de cent ans de luttes ouvrières. En lieu et place d'une baisse du temps de travail et de revalorisations salariales, on multiplie les primes aux heures supplémentaires tout en attaquant la durée légale du travail. Et voilà que plusieurs syndicats jaunes dont FO et la CFDT signent des « accords » allongeant la période d'essai, réduisant les indemnités chômage, etc. Et pour faire passer le tout, on demande à Attali de lancer quelques provocations supplémentaires. Bien sûr, des luttes ont eu lieu, mais on note un manque de coordination et de convergence qui plombe le mouvement social. Enfin, dernière arme de cette politique de classe, la répression.

Les militantEs sont de plus en plus souvent poursuivis, le fichage s'organise dès le plus jeune âge, la perpétuité vient d'être réinventée avec la « rétention de sûreté » qui permet d'interner en milieu psychiatrique des détenuEs ayant effectué leur peine... La recette est toujours la même, criminaliser les classes populaires quitte à les pousser à la mort comme ce jeune de la banlieue lyonnaise qui s'est suicidé dans un centre éducatif fermé, faire taire les oppositions et nous faire intégrer, par peur ou lavage de cerveau, ce flic intérieur qui nous pousserait à défendre le système d'oppression dans lequel nous vivons.

SOMMAIRE

p. 1 : **Fabuleuse affiche à découper, photocopier, agrandir et coller partout, même dans ta chambre.** Disponible sur le site

p. 2 : **Edito : c'est reparti !**

p. 3 : **Que crève le vieux monde !**

p. 4 à 6 : **Facs en Branle : et bis Repetita**

p. 7 à 10 : **Répression contre les Sans-papiers**

p. 11 : **Chronique d'une Promenade en Europe**

p. 12 : **Justice pour Pierre et Yann !**

p. 13 à 15 : **Ailleurs comme ici, c'est interdit aux populations Rromanis !**

p. 16 à 18 : **Birmanie : chacun son pré carré, les civils n'ont qu'à crever !**

p. 19-20 : **Communiqué du collectif indymedia lille suite au procès de Calais**

★ **La Sociale - Feuille d'info du GDALE - Groupe D'Anarchistes de Lille et Environs**

Contactez-nous :

4 rue de Colmar - 59000 Lille
lgroupeanarlille@no-log.org
<http://lille.cybertaria.org>

Arrêtons de subir, seule la lutte paie !

QUE CREVE LE VIEUX MONDE !

Texte publié par Libertad dans *L'Anarchie*, n° 90, 27 décembre 1906, à l'heure des vœux.

Ah ! Ah ! C'est le jour de l'an !

La voix claire de l'enfant et la voix cassée du vieillard entonnent la même ballade : la ballade des vœux et souhaits. L'ouvrier à son patron, le débiteur à son créancier, le locataire à son propriétaire, disent la ritournelle de la bonne et heureuse année.

Le pauvre et la pauvre s'en vont par les rues chanter la complainte de la longue vie.

Ah ! Ah ! C'est le jour de l'an !

Il faut que l'on rie ! Il faut que l'on se réjouisse. Que toutes les figures prennent un air de fête. Que toutes les lèvres laissent échapper les meilleurs souhaits. Que sur toutes les faces, se dessine le rictus de la joie. C'est le jour du mensonge officiel, de l'hypocrisie sociale, de la charité pharisienne. C'est le jour du truqué et du faux, c'est le jour du vernis et du convenu.

Les faces s'illuminent et les maisons s'éclairent ! Et l'estomac est noir et la maison est vide. Tout est appareil, tout est façade, tout est leurre, tout est tromperie ! La main qui serre la vôtre est une griffe ou une patte. Le sourire qui vous accueille est un rictus ou une grimace. Le souhait qui vous reçoit est un blasphème ou une moquerie.

Dans la curée âpre des appétits, c'est l'armistice, c'est la trêve. Dans l'âpre curée des batailles, c'est le jour de l'an. On entend l'écho qui répète la voix du canon et qui reedit le sifflet de l'usine. La mitrailleuse fume encore et encore ; la chaudière laisse échapper la vapeur. L'ambulance regorge de blessés et l'hôpital refuse des malades. L'obus a ouvert ce ventre et la machine a coupé ce bras. Les crimes des mères, les pleurs des enfants font retentir à nos oreilles l'affreuse mélodie de la douleur, toujours la même. Le drapeau blanc flotte : c'est l'armistice, c'est la trêve, pour une heure et pour un jour, les mains se tendent, les faces se sourient, les lèvres bégaient des mots d'amitié : ricanements d'hypocrisie et de mensonges.

Bonne vie à toi, propriétaire ? qui me jettera sur le pavé de la ville sans t'occuper du froid ou de l'averse... Bonne vie à toi, patron ? qui me diminue ces jours derniers, parce que faiblissait mon corps après la dure maladie que je contractai à ton service... Bonne vie, bonne vie à tous ! Boulangers, épiciers, débitants qui enserriez ma misère de vos péages honteux et qui teniez commerce de chacun de mes besoins, de chacun de mes désirs. Et bonne vie et bonne santé à tous, mâles et femelles, lâchés à travers la civilisation : bonne année à toi l'ouvrier honnête ? à toi, maquereau régulier ? à toi, catalogué du mariage ? à toi, inscrit aux livres de police ? à vous tous dont chacun des gestes, chacun des pas est un

geste et un pas contre ma liberté, contre mon individualité ?

Ah ! Ah ! Bonne vie et bonne santé ?

Vous voulez des vœux, en voilà : que crève le propriétaire qui détient la place où j'étends mes membres et qui me vend l'air que je respire ! Que crève le patron qui, de longues heures, fait passer la charrue de ses exigences sur le champ de mon corps ! Que crèvent ces loups âpres à la curée qui prélèvent la dîme sur mon coucher, mon repos, mes besoins, trompant mon esprit et empoisonnant mon corps ! Que crèvent les catalogués de tous sexes avec qui les désirs humains ne se satisfont que contre promesses, fidélités, argent ou platitudes ! Que crève l'officier qui commande le meurtre et le soldat qui lui obéit ; que crèvent le député qui fait la loi et l'électeur qui fait le député ! Que crève le riche qui s'accapare une si large part du butin social ! Mais que crève surtout l'imbécile qui prépare sa pâtée.

Ah ! Ah ! C'est le jour de l'an !

Regardez autour de vous. Vous sentez plus vivant que jamais le mensonge social. Le plus simple d'entre vous devine partout l'hypocrisie gluante des rapports sociaux. Le faux apparaît à tout pas. Ce jour-là, c'est la répétition de tous les autres jours de l'an. La vie actuelle n'est faite que de mensonge et de leurre. Les hommes sont en perpétuelle bataille. Les pauvres se baladent du sourire de la concierge au rictus du bistrot et les riches de l'obséquiosité du laquais aux flatteries de la courtisane. Faces glabres et masques de joie. La caresse de la putain a comme équivalent le sourire de la femme mariée. Et la défense du maquereau est pareille à la protection de l'époux. Truquages et intérêts. Pour que nous puissions chanter la vie, un jour, en toute vérité, il faut, disons-le bien hautement, laisser le convenu et faire un âpre souhait : que crève le vieux monde avec son hypocrisie, sa morale, ses préjugés qui empoisonnent l'air et empêchent de respirer. Que les hommes décident tout à coup de dire ce qu'ils pensent.

Faisons un jour de l'an où l'on ne se fera pas de vœux et de souhaits mensongers, mais où, au contraire, on videra sa pensée à la face de tous. Ce jour-là, les hommes comprendront qu'il n'est véritablement pas possible de vivre dans une pareille atmosphère de lutte et d'antagonismes. Ils chercheront à vivre d'autre façon. Ils voudront connaître les idées, les choses et les hommes qui les empêchent de venir à plus de bonheur.

La propriété, la patrie, les dieux, l'honneur courront risques d'être jetés à l'égout avec ceux qui vivent de ces puanteurs. Et sera universel ce souhait qui semble si méchant et qui est pourtant rempli de douceur : que crève le vieux monde !

FACS EN BRANLE : ET BIS REPETITA

Par dessus les luttes des cheminot-e-s, des travailleur-se-s de l'énergie, des profs, des infirmière-s... on a pu entendre dans le brouhaha social des mois de novembre et décembre derniers (et sans toujours bien comprendre ce qui se tramait), les étudiant-e-s ressortant les banderoles et s'en allant pourfendre le projet de loi dit LRU, se revendiquant de l'Autonomie des Universités. De bien bonnes vellétés sur le papier qui se sont vites concrétisées par la grève façon CPE (une grande victoire, nous ont dit les vétérans !) : une réappropriation en règle des lieux d'études et du temps pour se coordonner et sortir gueuler dans la rue. Au plus fort de la mobilisation, une cinquantaine de facs en grève, un début de convergence avec les autres secteurs en lutte, les jours de manifestations et, (oh joie !) un semblant de réaction de la part des enseignant-e-s chercheur-se-s. Bref, pas mal de demi-mesures à l'égard d'une mobilisation en dents de scie.



lité économique... C'est bien simple, quand les maîtres mots d'une réforme qui touche l'éducation deviennent compétitivité, adaptabilité et rentabilité, on lit entre les lignes la remise en cause par le haut du principe de service public. Et depuis le rapport Pochard de janvier 2008, on sait que dans 4 mois, les lycées y auront droit aussi.

En fait il n'est pas bien difficile de remonter le fil des causes à effets : compétition entre universités dans la course aux financements privés = déclassement de celles qui auront échoué (et on peut présager que facs poubelles et facs d'élite n'accueilleront pas le même public). Manque de financements des filières "non rentables" = disparition de celles-ci. Financement des filières rentables = création de la licence Michelin pneus lisses enseignée dans les amphithéâtres Bonduelle (à l'EDHEC de Lille, il y en a déjà un de ce nom...) et stage à La Redoute pour les étudiant-e-s en Lettres (vu à Lille 3). A l'arrivée une conception "réaliste" de l'éducation : en faire une donnée convertible sur le marché du travail. Si ça ne te sert pas à aller te tuer à la tâche plus tard, alors pourquoi étudier ?

Et puis pour ne pas faire les choses à moitié, le patronat local fait également main basse sur le conseil d'administration. C'est l'autonomie administrative célébrée en grandes pompes par l'ouverture aux investisseurs privés, plus nombreux même, que les représentants de la communauté universitaire. Remodelé à la sauce entrepreneuriale, le CA (et notamment son président-e dorénavant beaucoup plus puissant-e), pourra gérer à coup de contrats à durée déterminée et d'appels d'offres les personnels d'entretien qui ont depuis longtemps déjà perdu leur statut de fonctionnaire, mais aussi le recrutement des enseignant-e-s dont ça ne vas pas tarder à être le cas. Jouant à souhait sur la réduction des coûts grâce à son équipe élargie de DRH et de comptables, le C.A deviendra pour le coup, une vraie petite PME. Aujourd'hui, pratiquement toutes les universités semblent avoir adopté les nouveaux statuts LRU, histoire d'être opérationnelles dès la rentrée 2008. A Lille 3, faisant face à l'envahissement du Conseil d'Administration le 1er février dernier, le président J-C Dupas a considéré préférable d'adopter ces nouveaux statuts l'après-midi même lors d'une réunion délocalisée au rectorat de Lille, et sous protection policière.

Un démantèlement en règle du service public d'enseignement supérieur

L'AUTONOMIE des universités, voilà une expression qui pourrait sonner agréablement à l'oreille à première vue. Si l'on s'en tenait à une définition passe partout, on lirait dans n'importe quel dictionnaire que l'autonomie c'est "la faculté d'agir par soi-même de son propre chef sans se laisser dominer par des tendances, ni de façon servile par une autorité extérieure". Il n'a pourtant pas fallu bien longtemps avant que les étudiant-e-s ne comprennent ce que sous-entendait cette autonomie à ces messieurs/dames du gouvernement : celle qu'elles assèment dans la loi dite "relative aux libertés et responsabilités des universités" (LRU), c'est précisément tout le contraire. Autonomie financière ? Comprenez désengagement de l'Etat (chouette ! et autogestion des lieux ?) et ouverture aux financements privés (ah non, merde !), ainsi qu'augmentation des frais d'inscription ; comprenez accroissement des inégalités et de la sélection sociale à l'entrée et assujettissement des contenus pédagogiques et de la recherche au principe de rentabi-

Comme un air de déjà vu

Si les étudiant-e-s sont monté-e-s au créneau ce n'est pourtant pas tant pour se faire les chantages du système universitaire tel qu'il existait précédemment que pour reconstruire un nouveau temps et un nouvel espace de lutte, d'échanges de vues, de rencontres et de propositions... Hors de question pour les assemblées générales de lutte, relayées chaque semaine par les appels de la coordination nationale, de défendre la démocratie uni-

versitaire type délégation de pouvoir et de tomber dans le marasme pacificateur des tables de négociations. Un seul mot d'ordre pour les étudiant-e-s : l'abrogation comme base minimum. Sans grande naïveté toutefois puisque l'expérience des luttes passées nous l'a appris : on a tâté fait de détourner l'attention lorsque la locomotive est de toute façon déjà lancée à grandes enjambées. Ce qui compte, c'est de commencer à penser comment la faire dérailler.

Dans cette perspective, ce qui est relativement pratique c'est de parvenir à dénoncer l'imposture des syndicats dit représentatifs. Essayez-donc de par chez vous, c'est radical : on se débarrasse du même coup de tout un tas de préoccupations parasites qui vont dans le sens du retour au calme et d'un strapontin pour les municipales à Paris ! Pour rappel, le syndicat majoritaire par exemple, l'UNEF avait été consulté, parmi d'autres, en août dernier sur le principe même de la loi avant de tenter, comme à son habitude, de mettre sa tutelle médiatique sur notre mouvement. Il en fallu de peu que l'entarteur ne soit de sortie. Quant à nous, puisque la parole de sieur Bruno Julliard par exemple n'était même pas celle de quelqu'un favorable au mouvement, notre costume médiatique était taillé d'avance. La pluie d'éditoriaux hostiles à la grève avait tâté fait de la réduire à des peurs conservatrices et infondées (voir à ce juger le très bon article du numéro 5 de La Brique). Le simple terme de "blocage" utilisé à tout va sans que jamais rien ne transparaît de ses réalités internes, suffisait à résumer très professionnellement l'effervescence dans les universités. Le blocage, moyen de poser le débat dans la sphère publique, devenait art de s'accrocher de manière irrationnelle aux avatars du passé, par réaction aux saines évolutions d'une société en mutation... Objectif : saper les grévistes du soutien de l'opinion (ce qui avait été l'un des éléments décisifs au moment de la lutte dite "anti-CPE") et brouiller les pistes, pour mieux tuer la révolte dans l'œuf. De l'intérieur, s'il y a eu réellement quelque chose de sympathique dans le mouvement anti-LRU, c'est bien la volonté de

maîtriser cette parole médiatique. On a ainsi régulièrement privilégié le passage par l'information libre, telle qu'elle existe sur des sites comme Indymedia par exemple, ou via des passages radiophoniques sur Radio Campus, plutôt que de tenter de rivaliser avec la déferlante journalistique ou d'essayer naïvement de l'"investir"¹.

Dans les trois principales facs mobilisées de la métropole (Lille 1, Lille 2 Porte de Douai, Lille 3 Pont de Bois) mais aussi dans les lycées, l'enjeu devint donc rapidement de se concentrer sur son sujet. A Lille 3, on pense à se servir des locaux malheureusement désertés pour proposer une autre approche à l'enseignement et organiser avec quelques profs encanaillé-e-s pour l'occasion des rencontres/discussions sur des questions diverses et variées tant en littérature que sur la question carcérale. Les occupations de nuit sont elles l'occasion de rassembler un peu de monde en soirée pour jouer aux cartes/chanter/discuter. Quelques proto-initiatives donc bien souvent abouties péniblement, voilà peut-être, ce qui, malheureusement au prix d'un travail de visibilité et d'information moindre que ce qui a pu être fait au printemps 2006, a réellement caractérisé la lutte LRU de 2007... en tout cas celle qui s'est interrompue pour le moment.

Autogestionnaire dans ses intentions mais souvent réalisée sous la férule d'une administration jouant double jeu et/ou de leaders charismatiques et plus ou moins consentants (pas besoin de féminiser la plupart du temps, c'est triste à dire), elle a surtout pêché par ses nombreuses frilosités et son caractère délégué. Ce qui amène forcément à une introspection de l'échec momentané (mais la lutte ça sert aussi à ça).

Et les membres du personnel dans tous ça ? Bien souvent cantonnés dans une réserve très "professionnelle", les "relais" professoraux, (réduits en tout et pour tout à une poignée de syndicalistes) ont surtout été matérialisés par une vigilance particulière face au chantage pédagogique dont usaient plusieurs

1. Sur le positionnement face aux journalistes et au journalisme, nous nous proposerons d'en faire l'objet d'un article dans le prochain numéro de La Sociale.

★ **L'homophobie tue.** Alors qu'il se promenait dans le jardin public de Cambrai, dans la nuit du samedi au dimanche 20 janvier 2008, Antonio Paulo Sales a été assassiné, après avoir été insulté de propos homophobes et roué de coups par deux agresseurs. Nous aussi, nous marchons dans les jardins la nuit. Et nous nous battons toujours pour que chacun-e puisse vivre sa sexualité pleinement et publiquement, à l'abri de toutes violences, des plus insidieuses à celles qui sont quotidiennement intériorisées par ceux et celles au « comportement » homo, bi ou transexuel. Ne restons jamais sans mot dire ! Cathos, fachos, machos, hors de nos vies !

★ **Lutte de classe dans l'Atlas.** A l'initiative des syndicats autonomes algériens, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas inféodés au pouvoir, un appel à la grève dans la fonction publique a eu lieu les 11 et 12 février pour la revalorisation des salaires, la baisse des coûts des produits de base, la lutte contre la précarité et la reconnaissance des droits syndicaux. Et le mercredi 13 février, c'était au tour des MarocainEs de se mettre en mouvement. Ces luttes salutaires s'accompagnent d'un rapprochement entre syndicats alternatifs de part et d'autre de la Méditerranée qui a conduit à des rassemblements le 12 devant les consulats et ambassades d'Algérie en France, Espagne et Italie.

★ **Nazillons dans la police.** A Amiens, 3 truands de la Brigade anti-criminalité sont mis en examen pour apologie de crimes contre l'humanité et incitation à la haine raciale suite à une soirée trop arrosée. La plainte du patron de bar qui a assisté aux faits en a entraîné une autre, celle de 2 maghrébins victimes de coups lors d'une arrestation par les mêmes zigotos. Que vont bien pouvoir inventer les syndicats de flics pour les défendre ?

de leurs collègues pour nous abjurer au retour au calme. Quant à une éventuelle présence sur les piquets de grève, faut pas déconner ! Dans sa grande majorité, le corps enseignant n'a pas semblé daigner comprendre les enjeux de ce qui se tramait sur la petite planète universitaire, préférant a posteriori livrer l'analyse politique du Figaro ou de Libé (c'est quand même beaucoup plus simple que d'aller voir ce qui se raconte en AG !). Quant au reste du personnel, il y a encore du chemin à faire pour qu'une réelle solidarité s'instaure avec ceux que la précarité des statuts et des revenus tient à la gorge à longueur d'année... et que l'étudiant-e minore très souvent.

fin, c'est les moyens, alors vivement la démocratie directe et les prises de bec !

Malgré tout, une seule et même lutte !

Pour le coup, et bien que nous nous soyons entendu-e-s dire par les bureaucraties syndicales professorales, étudiantes ou cheminotes notamment qu'il ne fallait surtout pas mélanger les torchons et les serviettes, on comprendra que les revendications des un-e-s et des autres n'étaient au final pas si éloignées. La remise en cause du service public est une perspective aussi proche dans l'éducation qu'elle ne l'est déjà pour l'énergie et le FRET, ou qu'elle ne tardera pas à l'être dans les hôpitaux par exemple. En plein cœur de la lutte étudiante, la visite de Sarkozy dans un hôpital bordelais permettait au triste sire d'étendre sa cuisine libérale à l'accès aux soins : dotations globales, gestion managériales et tutti quanti, nous promettait-il une fois de plus. Aux mêmes objectifs, les mêmes méthodes : la stigmatisation d'un soit-disant échec qui incombe à l'absence patente de subventions publiques et paf ! la privatisation qui tombe, comme moyen de faire du fric sur tout ce qui constitue notre quotidien.

Tout le monde il est beau, Tout le monde il est gentil

Rattrapée par l'aspect totalitaire d'une démocratie bien pensante qui s'empresse de vénérer ceux-elles qui décident à longueur d'années à notre place, la lutte étudiante s'est localement construite son propre carcan. Si respecter la démocratie c'est accepter l'intromission de l'administration dans la conduite de la grève et d'hoqueter à la moindre de ses requêtes sous prétexte d'être "clean" et présentables, si c'est la renvoyer à l'isoloir sans la confronter à l'échange de vues et attendre la caution des 50% plus une voix pour agir, alors il y a des questions à se poser sur ce qu'est la "démocratie" en temps normal. Juste une affaire de caution et de légitimité. Juste une bataille de rhétorique pour avoir les mains libres et manipuler tout le monde. Il ne semble pourtant pas qu'une quelconque consultation ait précédé l'envoi de la flicaille par le président de l'université, le 13 décembre dernier, lorsque celui-ci, perdu au milieu de la tempête, nous révélait enfin son vrai visage pour faire taire une occupation un peu trop longue à son goût. Voilà la gueule du soit-disant dialogue qu'il faudrait s'empresse de célébrer pour ne pas se faire taxer de terrorisme.

Cette tyrannie de la majorité passive, instrument idéologique de contrôle et de pacification, entretien de surcroît non seulement l'inertie au sein de la lutte, mais aussi le fossé entre ceux-elles qui décrètent la lutte et ceux-elles qui se contentent de l'approuver et s'en trouvent de fait tenu-e-s à l'écart. En réalité, si les différents partis pris avaient joué cartes sur table dès les premiers jours, au lieu de se comporter, tous bords confondus, comme des manipulateur-trice-s opportunistes, peut être aurions-nous eu quelque chose de plus vivant et avec un peu plus de substance. On ne le répètera jamais assez : la

Peut être alors serait-il temps de revoir le couplet sur la prise d'otages. Quel est le mécanisme le plus autoritaire, cette machine à régression sociale sur laquelle nous n'avons strictement aucune prise ou la réaction collectivement réalisée de rupture avec notre quotidien décrépi ? Quelles armes avons-nous pour défendre nos acquis et en réclamer d'autres ? Comment nier qu'à chaque instant nous subissons le poids d'un rapport de force

qui nous amène à bosser toujours plus vieux, à payer toujours plus cher notre accès à un semblant d'éducation, toujours plus dociles et malléables, dans un climat de peur constante de se retrouver à la rue, victime de la concurrence entre individu-e-s ? Dès lors ce rapport de force nous avons le choix, soit de le soutenir, soit de le subir. Un mouvement social, un blocage d'université, une grève, une émeute ne sont pas des situations de crise. C'est l'économie capitaliste couplée à la politique libérale, telles qu'elles se coordonnent aujourd'hui, qui sont la crise permanente. Nos luttes quoiqu'on puisse faire pour les discréditer, se perpétueront aussi longtemps qu'un bouleversement politique radical n'aura pas eu lieu parce qu'elles sont l'expression intrinsèque de la guerre sociale née de la société de classes. Et si pour les chiens de garde du système c'est créer une situation de crise que de s'organiser pour se défendre, alors j'emmerde la sortie de crise !



REPRESSION CONTRE LES SANS-PAPIER-E-S

La situation des immigréEs ne cesse de se détériorer depuis les années 1980, c'est une évidence que l'on doit tant à la gauche qu'à la droite. Après les quotas d'expulsion portés cet été à 25.000 personnes, véritable préparation d'artillerie, un palier a été franchi avec la loi Hortefeux. Au-delà du sinistre test ADN, l'arbre qui cache la forêt, cette loi raciste tend à réduire les immigréEs en main-d'oeuvre corvéable à merci ainsi qu'en fusibles utiles à une politique de casse sociale hargneuse.

La loi Hortefeux annonce d'emblée ses objectifs. On privilégie, dans une logique utilitariste, une immigration de travail dite choisie et on attaque toutes les autres manières d'entrer sur le territoire. Ainsi, les candidatEs au regroupement familial ont droit à un test de langue française et au test ADN qui a suscité tant d'oppositions, mais que le parlement a fini par ratifier. Ce test n'est plus obligatoire, mais il sera vite impératif pour voir les démarches arriver à leur terme. Or il n'est pas gratuit (près de mille euros remboursés uniquement si le résultat est positif) ce qui exclut de facto les immigréEs les moins riches. D'ailleurs, pour les candidatEs à l'asile on exige des revenus pouvant aller jusqu'à 1,2 SMIC. C'est là d'une part reconnaître qu'on ne peut vivre décemment avec un SMIC (même si le gouvernement en refuse toute revalorisation) et d'autre part qu'on ne veut choisir que les immigréEs les plus qualifiés, les plus riches, etc.

Contrôle ,ber alles

Les recours pour les déboutéEs du droit d'asile seront encore plus difficiles qu'avant : la commission des recours des réfugiés (CRR) est intégrée à l'intérieur de l'OFPRA (lui-même partie intégrante du ministère de l'immigration). Autrement dit, faire un recours équivaut à demander à celui qui a pris une décision de se déjuger lui-même ! Quand on sait qu'en 2006 l'OFPRA déboutait 92,2% des demandeurs d'asile, que 87,61% des décisions faisaient l'objet d'un recours et que 14,1% de ces recours aboutissaient à l'obtention du statut de réfugié, on comprend que cette manœuvre qui s'est plus ou moins faite en catimini rendra quasi impossible l'asile pour ceux qui n'ont pas été choisis par l'État.

Autre nouveauté, tous les organismes possibles sont mis à contribution afin de traquer les sans-papierEs. On avait déjà le fichage des élèves sans-papier-e-s avec le

fichier base-élèves, on aura maintenant les ASSEDIC, l'ANPE, l'inspection du travail pour dénoncer les travailleurs/ses sans papiers.

Il ne faut pas non plus perdre de vue que cette loi sur l'immigration (la cinquième en quatre ans !) rend aussi toujours plus difficile la situation des immigréEs légaux, notamment lors du renouvellement des titres de séjours, tant la machine administrative s'apparente à un monstre fou. Cette complexification outrancière est d'ailleurs voulue puisqu'elle vise en premier lieu à décourager les rapprochements de conjoints les plus fréquents, c'est-à-dire entre unE FrançaisE et unE étrangerE, tout en maintenant les immigréEs dans la précarité et la peur organisées.



Un nÈo-colonialisme utile

Pour celles et ceux qui auraient réussi à franchir le cap, tout n'est pas gagné puisqu'on leur impose un "contrat d'accueil et d'intégration" qui les obligera à suivre un stage pour apprendre à éduquer leurs enfants sous peine de ne plus recevoir d'allocations. En traduction simple, les étrangerEs ne sont pas capables de "s'intégrer", il faut que l'État aille mettre son nez partout en ce qui les concerne. D'ailleurs ces mesures stigmatisantes s'inscrivent dans la droite ligne des propos présidentiels en Afrique. Il rendait les AfricainEs responsables de leur misère, exonérant d'un coup le passif colonial et l'affairisme néo-colonial. Autrement dit, le pillage organisé de l'Afrique et son maintien à un niveau intolérable de pauvreté semblent avoir de beaux jours devant eux alors qu'ils sont les principales explications des migrations massives!

En plus de ce contrôle, l'État entend développer des statistiques de l'immigration prétendument pour lutter contre l'exclusion. Mais l'objectif est bien de fixer des quotas d'immigration en fonction de l'origine géographique, comme l'ont d'ailleurs annoncé à mots plus ou moins couverts Hortefeux et Sarkozy. Là encore, l'amendement ADN montre bien que c'est l'immigration africaine que l'on cherche à réduire.

Les boucs Émissaires de la casse sociale

Derrière cette loi et cet affichage racistes, il faut évidemment voir aussi une stratégie politicarde vieille

comme le monde, celle du bouc-émissaire. Lors des présidentielles, Sarkozy a clairement labouré dans le sillon du Front National (logique sécuritaire, contrôle des "flux migratoires", etc.) entraînant derrière lui la plupart des candidatEs de droite comme de gauche. Quoi de plus simple en effet quand on cherche à faire passer la flexibilité généralisée, la déréglementation totale du marché du travail, la destruction des services publics et de la solidarité collective, que de taper sur les plus faibles en les désignant à la vindicte populaire comme les seulEs responsables de la misère, alors que c'est le capitalisme et la logique d'État qui sont à l'oeuvre. C'est aussi cela qui explique la mise en avant du fameux test ADN, jusqu'alors présenté comme un outil de lutte contre la délinquance sexuelle et le terrorisme. Les immigréEs passent alors symboliquement dans le camp des pervers, des terroristes potentiels, des "délinquantEs crapuleux". Le projet de directive européenne visant à allonger la durée de rétention à 18 mois ne dit pas autre chose : il s'agit de punir les "crimineLEs" qui passent les frontières pour chercher une vie meilleure !

Enfin, les politiques sécuritaires et de régression sociale s'imposent grâce à la peur de la déchéance sociale individuelle. Ainsi, les sans-papierEs et les immigréEs en général servent de repoussoir, de miroir de la misère sociale dont on doit chercher à se préserver, tout en ne regardant surtout pas au-dessus, c'est-à-dire du côté de cette hyper-classe qui concentre les richesses et les avantages sociaux.

Les Cobayes de la République

Les sans-papierEs, parce qu'illes sont isolés et particulièrement fragilisés, servent aussi de champ d'expérience à l'État et au patronat dans deux domaines plus particulièrement : la politique sécuritaire et la précarisation généralisée.

Le test ADN pour prouver la filiation est à ajouter à la multiplication des fichiers divers et variés qu'accumule l'État pour faire régner la peur du contrôle et l'acceptation de la régression sociale (Cf La Sociale 24, juin 2007). C'est aussi un nouveau galop d'essai pour nous préparer à être contrôlés toujours et partout par des flics, des travailleurs/ses sociaux, l'administration, nos voisinEs (via la vidéo-surveillance, les citoyens volontaires, la police de proximité, les contrats locaux de sécurité...

Enfin, la condition plus que précaire des sans-papierEs a été plusieurs fois utilisée pour détruire progressivement les conditions de travail de leurs collègues. Les chantiers de l'Atlantique à St Nazaire (La Sociale 11, déc. 2003) ont largement expérimenté la chose. On sait

aussi que les patronNEs qui exploitent des sans-papierEs sont rarement condamnés et beaucoup moins en tout cas que leurs salariéEs. C'est clairement une incitation à fermer sa gueule et accepter la loi patronale. Enfin, l'immigration dite "choisie" de travailleurs/ses s'apparente à une immigration jetable après service. Bref, les sans-papierEs ressemblent finalement à la main-d'oeuvre d'avenir dont rêve le MEDEF.

Rèpression des luttes

Les rafles et les expulsions qui se multiplient sont par essence violentes. Certaines, plus encore que d'autres, dénotent le peu de cas que font les autorités françaises de ces droits de l'Homme dont elles se prétendent les garantes. Ainsi, plusieurs expulséEs, à peine débarqués sur le sol qu'illes avaient fui, se retrouvent en prison. David, ancien élève du lycée Faidherbe de Lille qui avait échappé à l'expulsion l'année dernière grâce à la mobilisation de ses camarades et de ses profs, a été placé en détention en Georgie. Membre d'une minorité persécutée, les dangers qu'il encourait avaient été régulièrement répétés. Cela n'a pas ému les services d'Hortefeux. Son cas n'est pas isolé et certainEs ont même trouvé la mort après le charter. D'ailleurs, de plus en plus d'associations de défense des droits de l'Homme comme Amnesty International et même l'UNICEF condamnent la politique d'immigration et d'asile de la France. En plus de cette violence étatique, responsable de quasi suicides tant la peur du flic est forte chez les sans-papierEs, la répression ceinture la lutte des sans-papierEs.

La Solidarité est un DÈlit

Si les sans papierEs sont les principales cibles de la répression, ceux qui les soutiennent sont aussi dans le viseur de l'État. On ne compte plus les arrestations, poursuites et comparutions devant la justice bourgeoise des





"crimineLLes de la solidarité". Florimont Guimard, François Auguste, sont deux exemples médiatiques récents. Il en est bien d'autres dont la presse ne s'est pas fait l'écho. Le premier objectif est bien de faire peur aux individuEs afin qu'illes laissent les flics et l'administration faire leur sale boulot. Le second est d'attaquer les associations au portefeuille pour payer les amendes et les frais de justice tout en poussant les soutiens à s'occuper de leur propre défense plutôt que de celle des sans-papierEs. Dans le cas d'indymedia, c'est la même logique qui est à l'oeuvre, mais c'est aussi la volonté d'empêcher l'information de circuler puisque le problème des réfugié-e-s dans la Calaisis aurait été réglé depuis la fermeture du centre d'hébergement de la Croix Rouge en 2004 à Sangatte et l'extension du centre de rétention de Coquelles.

Rendre les sans-papierEs invisibles

Le cas lillois est exemplaire de la politique que cherche à mener l'État. En effet, le CSP59 a permis aux sans papierEs de s'organiser et de mener depuis plus de dix ans nombre de combats victorieux. C'est bien cette auto-organisation des sans papierEs (en partenariat avec de nombreuses personnes "régulières") qu'a cherché à détruire la préfecture, de manière encore plus nette que les années précédentes. En expulsant des grévistes de la faim, l'État entend montrer qu'il n'existe aucune protection quand on se bat. La lutte deviendrait même un

danger pour des sans-papierEs qu'on incite donc à subir en silence leur condition de parias utiles.

Leur seule possibilité de recours serait alors individuelle. C'est en ce sens que les sbires de la préfecture sont allés au contact des grévistes affaiblis, dans les hôpitaux, pour leur faire miroiter de vagues promesses contre un arrêt de la grève et de la lutte. C'était aussi un moyen de saper à la base la légitimité du CSP 59 en jouant contre lui la carte de quelques associations humanitaires prêtes à suivre le préfet Canépa où qu'il nous mène. D'ailleurs, l'échec relatif de la lutte tendrait à montrer que seules les structures ayant pignon sur rue sont habilitées à discuter du sort des sans-papierEs et certainement pas les intéresséEs elleux-mêmes. C'est clairement l'élimination du CSP59 que vise le préfet quand il met en place une commission de recours qui n'inclut pas le mouvement des sans-papierEs. Évidemment, l'arnaque est grossière ! On sait que les dossiers les plus difficiles revenaient systématiquement au CSP 59 puisqu'il est le seul à disposer d'un rapport de force.

Enfin, même dans une logique de cas par cas, seule la lutte des immigréEs organisés au sein du CSP a permis quelques avancées notables. Autrement dit, mais doit-on en être surpris, la stratégie étatique est bien de faire disparaître les sans-papierEs de la scène militante et médiatique dans laquelle ils avaient surgi à la fin des années 1990 pour en refaire des clandestinEs soumis aux lois des flics, des patronNEs et des services de l'immigration.

Après avoir réprimé la lutte des sans-papierEs l'été dernier, après avoir éliminé le CSP de la commission de recours, la préfecture essaie de discréditer totalement le CSP59 par le biais d'actions en justice.

Police et Justice main dans la main

D'abord un membre de la commission juridique est gardé à vue 35h, sa femme et ses enfants sont interrogé-e-s, son logement perquisitionné pour des accusations d'enrichissement personnel. Bien sûr aucun début de preuve n'est à mettre au dossier, c'est un coup d'épée dans l'eau. Dans le cadre de cette enquête Roland, porte-parole du CSP59, avait lui aussi été auditionné. Comme on n'a rien trouvé, il fallait créer une nouvelle affaire pour essayer de liquider le CSP. C'est Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, qui se charge de porter plainte contre X pour "diffamation et atteinte à l'honneur et à la considération de la police nationale". En cause : des tracts du mois d'août 2007 qui dénonçaient les exactions de la police contre les sans-papierEs grévistes de la faim, "bastonnés, menottés par les jambes et les pieds et attachés aux sièges comme des bêtes. Pour les faire taire dans l'avion, les policiers les ont étouffés en comprimant la gorge avec les doigts." Les témoins de ces agissements de la police sont nombreux, et en particulier les sans-papierEs eux-mêmes ! La police enquête en perquisitionnant le local du CSP59 et en convoquant à tour de bras pour trouver une tête à décapiter, un res-

REPRESSION CONTRE LES SANS-PAPIER-E-S

(suite de la p.9) pensable sur qui faire peser la répression : dans le cadre de cette affaire, on en est déjà à 4 convocations dont l'objectif est de savoir qui rédige les tracts en question. Que les tracts soient validés par l'AG des sans-papierEs importe peu pour les bourres. Ils veulent un responsable, un chef. On les comprend, après tout ça marche bien comme ça chez eux ! Peut-être même s'imaginent-ils que les sans-papierEs et leurs soutiens ne seront pas révoltés sans chef !

On se souvient de l'affaire d'indymedia Lille et des militantEs calaisienNEs. Là aussi, sur plainte du ministre de Villepin, on cherchait à trouver qui répandait des horreurs sur la police, et là aussi, les interrogatoires s'étaient multipliés. Les défenseurs des flics n'ont même pas cherché à nier les faits qui étaient reprochés aux flics, mais considéraient que les violences vis-à-vis des réfugiéEs faisaient partie d'un travail réalisé en toute humanité.

Le but de tout cela est de faire peur pour nous faire rentrer dans le rang. Dans le cas des sans-papierEs c'est très clair : on brandit des quotas d'expulsion qu'on n'arrive même pas à remplir – alors que parmi ceux-là se trouvent plein de gens qu'on renvoie simplement vers la Belgique. Pourquoi juste faire peur ? Pour que les sans-papierEs ne protestent pas, restent planquéEs et se fassent bien sagement exploiter sur les marchés, dans l'agriculture, la confection, le bâtiment, le nettoyage, etc. et que la France s'enrichisse tranquillement sur leur dos !

Le Combat continue !

Malgré la répression croissante, la solidarité continue à s'organiser. Si beaucoup de collectifs de sans-papierEs ont faibli, le RESF a réussi à avoir une audience importante dans l'opinion et continue ses actions de sensibilisation, d'aide à la régularisation et d'entrave aux politiques d'expulsion partout en France. Air France, devant la levée de boucliers des syndicats, n'expulse plus (même si d'autres compagnies, comme Royal Air Maroc, ont repris le flambeau). Les sans-papierEs employés par Buffalo Grill et par la blanchisserie industrielle Modeluxe se sont révoltés l'année dernière pour obtenir leur régularisation. Les grèves de la faim et les mouvements



du mois de décembre dans les centres de rétention de la région parisienne ont montré que les sans-papierEs ne s'avouent pas vaincus, même dans les antichambres des expulsions. A Lille, la lutte continue et le CSP poursuit ses manifestations hebdomadaires, appuyé par de nombreuses personnes, associations, syndicats et mouvements politiques. A Valenciennes, suite au soutien apporté cet été aux grévistes des hôpitaux, un collectif de soutien essaie de se mettre en place.

La solidarité internationale se développe également. On se souvient des flics français reçus par un comité d'accueil sur l'aéroport de Conakry en Guinée, affaire qui avait fait du bruit et provoqué des excuses de l'Etat guinéen. Cette affaire est symptomatique du fait que les Etats africains (notamment le Sénégal) semblent avoir de plus en plus de mal à faire avaler à leurs opinions publiques la coopération avec la politique d'expulsion à tours de bras menée par la France. De même en Algérie, le SNAPAP (Syndicat National autonome des personnels de l'administration algérienne) organise l'accueil des expulséEs, et tente d'élargir cette solidarité à tout le Maghreb.

Ici comme dans les pays d'émigration, il est plus que jamais indispensable de soutenir la lutte des sans-papierEs et de se battre pour la liberté de circulation et d'installation !

EN BREF

★ **Volontaires Citoyens de la Police Nationale (VCPN)** : la loi Loi de Prévention de la délinquance permet, pour le moment à titre expérimental dans 10 départements dont le Nord, sur la base du bénévolat, à quelques notables ou zélés zéloteurs de l'état sécuritaire, d'effectuer des missions de "médiation entre la police et la population". Ces supplétifs volontaires des flics pourraient notamment intervenir à l'école où ils pourraient comme à Roubaix exercer « une surveillance discrète de la situation familiale » au prétexte de lutte contre l'absentéisme scolaire. Pétain revient, t'as oublié tes... rats ?!

★ **Suicide dans une prison pour jeunes** : samedi 2 février, à Mézieux, près de Lyon, un adolescent détenu en EPM (Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs) a mis fin à ses jours, ce qui n'a pas empêché la sinistre de la justice de maintenir le programme d'ouverture des EPM. Cet épisode montre la violence du système répressif et carcéral qui pèse sur les jeunes particulièrement celles et ceux issus des classes populaires. En effet, à cet emprisonnement qui semble venir d'un autre siècle, il faut ajouter les peines plancher et la comparutions immédiates pour les mineurEs. Cette logique du tout sécuritaire n'est là que pour maintenir intact les systèmes d'oppression de classe, d'état ou de genre. Finissons en avec la prison et les dominations.

★ **Sénateurs génétiquement modifiés**. Après le passage au Sénat du texte sur les OGM, qui devait être une grande victoire pour les écologistes, l'"esprit du Grenelle de l'environnement" a un coup dans l'aile : création du délit de fauchage, coexistence des cultures OGM et non-OGM, déséquilibre entre scientifiques et société civile dans le Haut Conseil des biotechnologies. Au cas où on n'aurait pas compris, ce n'est pas la rue qui gouverne, ce

CHRONIQUE D'UNE PROMENADE EN EUROPE

L'histoire qui suit s'est passée il y a très peu de temps et se déroule en Europe ! Je vous rappelle qu'en Europe, depuis la convention de Schengen, les citoyens étrangers qui disposent d'un visa de longue durée pour l'un des pays membres peuvent circuler librement à l'intérieur de la zone.

L'héroïne de cette aventure rocambolesque s'appelle Dalila, elle a 21 ans, est Marocaine et vit à Liège, depuis septembre 2007. Elle est arrivée en Belgique (avec un visa étudiant) pour poursuivre ses études et est régulièrement inscrite à l'académie des Beaux Arts de Liège. Elle a son appart', travaille pour vivre et paie même des factures.

Un beau jour, elle décide de venir en France, cette terre d'accueil voisine dont elle a beaucoup entendu parler mais où elle n'a jamais encore mis les pieds. Elle était venue passer un week-end à Lille et donc son train la mène à la gare Lille Flandres. Un de ses amis belges l'accompagnant eut la mauvaise idée d'allumer une clope avant de quitter la gare et là fatalement, c'est le contrôle de police !!

"Bonsoir, messieurs dames, vos papiers ! Contrôle d'identité !"

Contrôle de Routine

L'ami belge de Dalila sort sa pièce d'identité tranquillement, Dalila fait de même mais merdouille !, elle n'avait pas sa carte de séjour sur elle. Mais bon n'ayant rien à se reprocher (sachant qu'elle est en règle), elle sort son passeport marocain avec un visa étudiant qui prouve qu'elle est bien arrivée légalement en Belgique, elle présente aussi un papier très officiel de la commune de Liège (l'équivalent de la préfecture) qui prouve qu'elle est en règle et sa carte d'étudiante et donne gaiement tout ça à la flic pas très gaie qui était devant elle. Au bout de quelques minutes, la flic, jubilant bizarrement, lui rétorque que ce n'est pas suffisant, Dalila doit suivre les policiers.

Elle est menée à la PAF (Police aux Frontières), toute confiante, elle se dit que ça doit être un contrôle de routine. Mais non, elle y passera toute la nuit du vendredi en garde à vue pour motif de manque de papiers d'identité. Le lendemain, Dalila est transférée au centre de rétention de Lesquin en tant qu'étrangère en situation irrégulière, sur décision préfectorale (tiens, tiens !)

Elle passera tout le week-end à Lesquin avant d'être présentée devant le juge des libertés et de la détention. Lors de son "procès", elle était défendue par une avocate (en 2ème année d'études apparemment) commis d'office et qui ne connaissait pas plus que ma grand-mère les lois relatives aux étrangers !

Se foutant totalement du fait qu'elle soit étudiante et qu'elle ait un travail, le juge décide de la replacer au centre de rétention jusqu'au jour de son expulsion vers... La Belgique !!!

Elle finit par apprendre grâce à la Cimade qu'elle pouvait déposer une demande d'assignation à résidence chez son amie lilloise (moi), sa requête ne sera acceptée que 4 jours plus tard.

Elle aura passé 6 jours au centre de rétention avant d'arriver chez moi où elle ne devait sortir (selon la loi) que pour aller

pointer au commissariat tous les jours.

7 jours plus tard Dalila fut convoquée à la PAF pour être expulsée. Elle fut reconduite à la frontière sous escorte policière, 3 flics rien que pour elle (Dalila fait 55 kilos toute mouillée) qui l'emmenèrent jusqu'au poste frontière de Rekkem ; une autre voiture avec deux autres flics arriva par la suite pour lui donner son passeport que la police avait oublié de lui remettre. (L'état a apparemment les moyens de payer l'essence !!)

Il n'y a aucun problème !!

Les policiers belges venus la récupérer à la frontière franco-belge (frontière censée ne plus exister d'ailleurs), après contrôle de ses papiers, lui dirent tout simplement : "Eh bah Mademoiselle, il n'y a aucun problème avec vous, vous êtes en règle !! Au revoir !"

Elle finit par rentrer chez elle à Liège après 12 jours où elle était bloquée en France, privée de sa liberté, ratant ses cours et son boulot qui lui permet de vivre.

En souvenir de son premier séjour dans cette terre d'accueil française, Dalila a gardé sa carte d'adhésion au club des 25.000 ! (son ordre d'expulsion vers la Belgique) et un amer souvenir de ses 6 jours passés en taule (ah pardon, on appelle ça un centre de rétention administrative !) et des menottes qu'on lui a mises pour l'emmener au tribunal !

Je tiens à préciser quand même qu'un seul coup de fil vers la commune de Liège aurait suffi à éviter toute cette histoire !

Cette histoire s'est passée en janvier 2008 !!

Tout s'explique

Donc voilà tout s'explique :

La flic qui l'a arrêtée à la gare en jubilant faisait du chiffre, le centre de rétention qui l'a enfermée faisait du chiffre et Canépa qui a signé son ordre d'expulsion faisait du chiffre aussi !!

Même quelques policiers rencontrés lors de mes visites à Lesquin avouent qu'ils n'en peuvent plus de voir des cas pareils. D'après leurs dires, ils subissent aussi la pression des chiffres et trouvent certains cas complètement aberrants ! 'Les français ont élu un mec qui leur promettait monts et merveilles, j'espère que maintenant ils se rendent compte de l'erreur qu'ils ont commise !' dit l'un d'eux et pas un des moins gradés !

L'expulsion de Dalila fera partie des quotas annuels d'expulsions de sans-papiers alors qu'elle est en règle ! Il faut savoir qu'une bonne partie des 25.000 expulsions est constituée de cas pareils de reconduites à la frontière de pays européens limitrophes !

Alors à quoi mène cette logique aberrante et complètement injuste ? Quelle est la différence entre Dalila et son ami belge, tous deux venus passer un weekend à Lille ? Comment expliquer le fait que l'ami belge de Dalila put rentrer tranquillement chez lui car son passeport était rouge ? Et pourquoi est ce que le passeport vert (marocain) de Dalila ne lui permet pas de circuler librement ?

JUSTICE POUR PIERRE ET YANN !

Yann et Pierre, militants de la Coordination des Groupes anarchistes à Perpignan, sont assignés en justice pour outrages" vis-à-vis d'enseignants opposés au mouvement de grève contre le loi LRU.

Le GDALE est signataire de la pétition ci-dessous, que vous pouvez aller signer à l'adresse suivante : http://www.c-g-a.org/download/tracts/CGA-2007/Petition_-_Justice_Pour_Pierre_et_Yann.pdf

Le 22 janvier 2008, le Tribunal d'Appel de Montpellier a fait sauter l'interdiction de sortir des Pyrénées-Orientales et de se rendre dans l'enceinte de l'Université que devaient observer Pierre et Yann.

La contestation et la grève demeurent aujourd'hui encore des moyens de lutte reconnus et légaux, même si certains désireraient les voir privés de tout contenu, sinon totalement abolis... La lutte contre la LRU et les divers mouvements d'occupation, un peu partout dans l'hexagone, et notamment à Perpignan, ont montré une grande détermination et le plus souvent une grande maturité.

Les adversaires de cette lutte, et ils sont nombreux, ont montré tout au long du conflit le peu de cas qu'ils font d'une simple attitude « démocratique », eux qui ne se privent jamais de parler au nom de cette même « démocratie »...

Une importante partie de la communauté « universitaire », sur Perpignan notamment, a joué le pourrissement du conflit quasiment dès son origine...

Malgré les votes successifs et majoritaires en faveur du blocage de la Fac, les manoeuvres n'ont jamais cessé, manoeuvres qui tendaient à discréditer le mouvement et ses porte-parole les plus en vue !

Les responsables de l'Université ne reculèrent devant rien allant même jusqu'à entretenir un climat d'affrontement au besoin en permettant aux anti-grévistes de disposer, tout au long du conflit, d'un amphi (l'Amphi 3) situé à une centaine de mètres de l'Amphi 4, tenu par les grévistes...

Aujourd'hui le président de l'U.P.V.D. et une partie des enseignants opposés au mouvement de grève, ont assigné en « justice » deux camarades étudiants, militants tous deux de la Coordination des Groupes Anarchistes et du syndicat SUD Etudiant, aux fallacieux motifs de « dégradations ; vol ; menaces de mort... ».

Ce sont ces mêmes enseignants qui se sont illustrés, sans ambiguïté aucune, par des attitudes provocatrices voire violentes. Des attitudes manquant totalement de « mesure » d'autant qu'elles émanaient d'adultes ayant la tâche d'instruire, de guider, d'encadrer, d'aider mais jamais, au grand jamais, d'insulter, de provoquer, de frapper etc...

Sur la base des plaintes déposées par les instances de l'Université et par ces enseignants, mercredi 19 décembre au petit matin Yann et Pierre, ont été arrêtés à leur domicile. La police a procédé à une perquisition à leur domicile et à la saisie des ordinateurs.

Nos deux camarades font les frais de la volonté du pouvoir de discréditer et criminaliser partout la lutte contre la LRU qui agite les universités depuis le mois d'octobre.

A l'issue d'une garde à vue de 48h, aucune des charges initiales n'a été retenues contre eux. Des plaintes nominatives d'insultes ont été déposées par des enseignants à l'encontre de Pierre et Yann. Uniquement à partir de ces accusations, ils sont placés sous contrôle judiciaire :

- il leur est interdit de sortir des limites territoriales : le département des Pyrénées-Orientales,
- il leur est interdit de se rendre à l'Université de Perpignan, sur le campus universitaire, au restaurant universitaire,
- il doivent s'abstenir de tout contact entre eux...

Alors qu'il y a présomption d'innocence, ce type de contrôle tend à accréditer la thèse inepte que Yann et Pierre sont de dangereux individus, qu'ils sont coupables avant même d'avoir été jugés ! Pierre et Yann n'ont reconnu aucun des actes, aucune des déclarations, aucune des charges qui leur étaient imputés !

Un des effets de ces mesures iniques revient à interdire à nos camarades d'aller à la fac et donc de poursuivre leurs études. C'est démentiel dès lors que les « plaignants » déclaraient n'agir qu'en vertu de la seule « liberté pour tous de suivre les cours ..»

Nous dénonçons ces pratiques qui font encore monter d'un cran la répression sur les mouvements étudiants. Nous dénonçons ces mesures d'acharnement qui ont pour but de les faire rentrer dans le rang.

- Nous réclamons l'annulation du contrôle judiciaire infondé auquel Yann et Pierre sont soumis.
- Nous dénonçons par avance toute tentative de monter artificiellement des poursuites contre eux.
- Nous réclamons l'arrêt de la procédure à l'encontre de Pierre et Yann
- Nous appelons l'ensemble des acteurs des luttes étudiantes et plus largement du mouvement social à se solidariser et à réagir à ces tentatives de criminalisation des luttes.

AILLEURS COMME ICI, C'EST INTERDIT AUX POPULATIONS RROMANIS !

Depuis plusieurs mois déjà, des Rroms venus d'Europe de l'Est tentent de s'installer à la périphérie de la métropole et vivent dans des conditions inacceptables, sans accès aux droits les plus élémentaires (logement, santé, ressources, scolarité). Inutile de préciser que leur quotidien est celui de sans-papiers : travail au noir, traques policières... avec en plus la barrière de la langue et très peu de bonnes volontés pour les aider à la surmonter. Si l'Europe de Schengen ouvre soit disant ses frontières à ses ressortissant-e-s, les populations rromanis restent sujettes à toujours plus de contrôles et de restrictions : pas de papiers sans ressources, pas de ressources sans papiers. L'accès aux allocations de la CAF sera de plus retiré aux nouveaux arrivants début 2008, conséquence voulue des nouveaux aménagements Fillon.



Si on voulait réellement prendre la peine de savoir de quoi on parle et de découvrir qui sont ces nouveaux-elles voisin-e-s accueilli-e-s à côté de chez nous comme des moins que rien, on se passerait déjà des étiquettes réductrices qui stigmatisent les populations de Rroms. Les Rroms sont un peuple européen d'origine indienne, dont la langue est le rromani. On compte aujourd'hui environ 15 millions de Rroms en Europe. Parvenus en Europe par l'Asie Mineure et le Bosphore, illes se sont installé-e-s d'abord dans les Balkans, puis dans les Carpates et petit à petit dans tous les pays européens. Illes n'ont jamais été nomades par culture, mais par nécessité : pendant des siècles, ils ont été chassés de pays en pays, sous peine des pires sanctions, y compris la peine de mort... Dans l'Espagne du 16ème siècle, tout Rrom (Gitan, en ce pays) surpris en train de parler sa langue maternelle était puni de mutilation.

Le terme même de "gens du voyage" comporte un aspect réducteur. Ce n'est rien moins qu'un fourre-tout qui gomme les particularismes culturels entre les différentes communautés. En France, on utilise par exemple indistinctement Gitans, Tsiganes, Zigueunes, Manouches, Romanichels, Bohémiens, Gens du voyage... pendant que les distinctions linguistiques et les communautés historiquement différenciées demeurent une réalité ignorée de tout le monde. Les Rroms au sens large se subdivisent aujourd'hui principalement en Rroms dits "orientaux" (85% du total), en Sintés (souvent appelés Manouches en France ~ 4%) et en Kalés (ou Gitans ~10%), en Gypsies (ou Romanichals en Grande-Bretagne ~ 0,5%) - sans compter divers groupes de moindre importance. Au niveau européen, illes sont

aujourd'hui sédentaires à 96% sans pour autant de revendications territoriales. Pour plus d'information

consulter notamment le blog "la voix des Rroms".

Pour le-la sédentaire français-e, recroquevillé-e derrière sa frontière, ce qui compte le plus finalement c'est de mettre ces populations dans la case de nomades, avec tous les préjugés associés. Ce racisme institutionnalisé est relativement bien ancré et permet de cautionner aveuglement l'état de non droit que subissent les populations migrantes. Il a été funestement à l'œuvre sous Vichy dans le traitement des Rroms enfermés-e-s dans des camps et déportés-e-s, et ce avant même l'occupation allemande (il y a d'ailleurs très peu de travail de mémoire là-dessus). Il s'inscrit plus généralement dans tout un historique juridique qui commence début XXe siècle.

Historique d'une haine d'Etat

Etablie par le gouvernement Poincaré, la loi de 1912 instaure un carnet anthropométrique obligatoire pour les populations nomades. Ce document doit être tamponné tous les mois à la gendarmerie, ainsi qu'à chaque déplacement. Il faut attendre 1969 pour qu'une nouvelle législation soit adoptée. Le carnet anthropométrique est supprimé, mais un carnet de circulation est créé spécifiquement pour les "nomades", c'est à dire les individu-e-s ne pouvant justifier de revenus réguliers. La non possession de ces documents peut alors être punie jusqu'à un an d'emprisonnement. La volonté de sédentariser administrativement les personnes itinérantes est l'élément déterminant de ce dispositif via l'instauration de la notion de "commune de rattachement", toujours en vigueur à l'heure actuelle. Symboliquement d'abord, par cette mesure, les pouvoirs publics affirment leur volonté de faire rentrer les "nomades" dans la norme. Ceux-ci deviennent donc,

comme tous le monde”, dépendant-e-s d'une commune. Ce rattachement est obligatoire et d'une durée de deux ans. La liberté de choix n'est pourtant pas totale car le préfet ou le maire de la commune peuvent s'y opposer.

La Loi Besson du 31 mai 1990 est surtout connue pour l'obligation d'ouvrir des aires d'accueil pour les populations rromanis. La nouvelle loi n'annulait pas l'obligation du titre de circulation ni celle de la commune de rattachement, elle n'était accompagnée d'aucune sanction pour les communes récalcitrantes ou pour les départements n'ayant pas mis sur pied le “schéma départemental d'accueil” prévu par la loi. Cette obligation, il faudra attendre l'année 2000 pour qu'elle soit stipulée aux communes de plus de 5000 habitants. En contrepartie de ces exigences, le pouvoir des maires en matière d'interdiction du stationnement illicite et d'expulsion s'est trouvé nettement renforcé. Le nouveau dispositif permet aux municipalités d'accélérer les procédures d'expulsion lors d'un stationnement “sauvage” sur un terrain communal mais également sur un terrain privé. La moitié seulement des aires répondent aux normes d'hygiène et de salubrité selon un rapport (début 2002), les autres “sont situées dans un contexte de nuisance et de risque : voie à grande circulation, voie SNCF, décharge, station d'épuration”.

A Lille, cette aire d'accueil est actuellement située entre le quartier faubourg de Béthune et le périphérique urbain. Elle est de plus incapable d'accueillir toutes les familles Rroms. Seule la mairie s'étonnera : quoi de plus normal que de vouloir s'installer ailleurs que dans ce camp insalubre, surpeuplé et loin de la ville ?

La législation actuelle

Un décret lors de la publication de la loi sur la prévention de la délinquance début 2007 concernait spécifiquement les gens du voyage. Il permet au préfet, sur décision du maire de virer les gens du voyage sans décision de justice. C'est un volet répressif censé se combiner à l'obligation légale de construction d'aires de stationnement. A l'arrivée, le choix pour les rroms se résume à accepter les terrains pourris proposés par les mairies ou à être chassé-e-s de terrain en terrain.

Les récentes lois sur la sécurité quotidienne et la sécurité intérieure de 2001 et 2003, ainsi que la loi de prévention de la délinquance, organisent la criminalisation collective et la suspicion généralisée. Dans le même temps du vote de la LSI, deux parlementaires, Richard Dell'Agnola et Christine Boutin, actuelle ministre de la Ville et toujours aussi catholique intégriste, demandèrent la constitution d'une commission d'enquête sur “le train

de vie des gens du voyage”. Cette dernière a également présenté un amendement permettant d'utiliser les Groupements d'intervention régionaux (GIR), tout juste créés pour lutter contre ce qu'elle appelait “l'économie souterraine dans les quartiers”, soumettant les Rroms itinérant-e-s aux contrôles croisés des services de douanes, des services fiscaux et des forces de l'ordre. Depuis l'intégration de la Roumanie à l'espace Schengen, les Rroms n'ont plus besoin de visa pour passer les frontières européennes. C'était sans compter sur le zèle d'un Sarkozy alors ministre de l'Intérieur, et de son homologue roumain Loan Rus. Les deux tristes sires soumièrent ultérieurement les candidat-e-s à l'immigration à la justification d'une activité professionnelle pour séjourner en France, au delà des trois mois qui constituent les “courts séjours” autorisés. L'élargissement très médiatique de l'espace Schengen début décembre dernier a donc plus le visage de l'Europe forteresse et de ses accord multilatéraux pour contrôler l'immigration que celui de l'extension no limite de nos libertés, mais sur ça, on était pas vraiment dupes.



Et dans une mairie socialiste ?

La Préfecture a toujours eu pour seul objectif de faire rentrer les Rroms dans ses quotas trimestriels d'expulsion. Début décembre, tou-te-s avaient une OQTF (Obligation de quitter e Territoire Français) dont illes ne comprenaient pas un mot et personne pour leur expliquer les recours possibles, ce qu'ils risquent etc. On a notamment pu y lire : “Mr X, ayant X enfants dont autant à charge, ne pouvant justifier de ressources suffisantes et pour ne pas devenir une charge pour le système d'aide sociale français etc.” est cordialement invité à foutre le camp. Une personne a été expulsée à Bucarest toujours début décembre, alors que son mari et ses enfants sont toujours sur Lille et que son village d'origine se trouve à 800 kilomètres de la capitale roumaine où elle fut déposée. Certaines personnes sont emmenées au hasard d'un matin sans que leur famille ne sache à quoi s'en tenir, même en s'adressant au commissariat (centre de rétention ? expulsion ?).

Prompte à faire appliquer le droit des propriétaires, la police balade les Rroms régulièrement. Jeudi 20 décembre, à la demande conjointe de la SERNAM et de la préfecture qui se partageaient, on a vu les molosses occuper le terrain de l'ancienne gare Saint Sauveur à Porte de Valenciennes de 9h du matin à 19h, brûlant au passage une caravane, pour finalement déplacer le “problème” de 15 mètres et laisser les Rroms s'installer dans de nouveaux abris de fortunes qu'illes doivent recons-

★ **Fichage dès le plus jeune âge**

.Alors que le fichier Base élève qui permet de ficher touTEs les élèves dès leur entrée à l'école primaire se met progressivement en place, nous venons d'apprendre que les élèves qui auraient pu y échapper sont récupérés à la sortie de 3ème lors des inscriptions au brevet. Parmi les champs obligatoires, on retrouve celui de la nationalité (finalement retiré du fichier base-élève) et la possibilité est laissée ouverte de communiquer les données y compris à des organismes privés ! Précisons qu'un fichier base élève du second degré existe déjà, il s'agit de sconet. Les recteurs, notamment celui de Lille, essaient de généraliser ce logiciel dans le traitement des absences des élèves. Et pour ne rien gâcher, il permettrait de mieux fliquer les personnels de vie scolaire qui saisissent les données.

★ **Le retour du foetus.** Une décision de la cour de cassation donne le droit à l'état civil pour tout foetus né sans vie suite à un accouchement, quel que soit son stade de développement. Il n'y a qu'à entendre les glapissements de joie des associations anti-avortement pour comprendre que cette décision peut mener à la reconnaissance d'un statut juridique au foetus, mettant en péril le droit à l'interruption volontaire de grossesse. L'amendement Garaud avait échoué à créer l'homicide involontaire sur foetus il y a 3 ans. Restons vigilant-e-s !

★ **L'IVG dans la région.** La Brique, Journal d'info et d'enquête de Lille et d'ailleurs, cherche pour son prochain numéro des témoignages de femmes, de personnel soignant, etc. à propos de la pratique de l'IVG dans la région. Les témoignages pourront rester anonymes. Anti-IVG s'abstenir ! En attendant, vous pouvez lire le n°6 qui vient de sortir ! Contact : labrique.lille@free.fr ou 09.54.12.57.12.

(suite de la p.14)

truire eux-même.

Quant à la mairie, elle maîtrise parfaitement l'art du double jeu. Tout d'abord, on notera les pressions discrètes faites sur les mairies de quartier pour empêcher l'inscription des enfants dans les écoles. Début décembre ensuite, elle s'est opposée à la réquisition de l'auberge de jeunesse, dans le cadre du plan grand froid, dont l'utilisation aurait au moins pu fournir un logement en dur pour quelques familles. Tout en faisant mine de faire pression sur la préfecture pour que, dixit la conseillère municipale le jour de l'incendie faisant une morte à



Porte d'Arras, "l'Etat fasse son boulot". A côté de cela, n'y a-t-il aucun bâtiment à Lille qui appartiennent à la mairie ? La communauté urbaine de Lille n'a-t-elle rien de disponible sur la métropole au lieu d'envoyer les Rroms sur Maubeuge ? A moins que l'objectif inavoué soit de les disperser pour mieux les contrôler ? La priorité est vraisemblablement à la sauvegarde des apparences pour la mairie socialiste qui a en ligne de mire les municipales de mars prochain. Toujours est-il que ces tergiversations ont fait une morte la veille de Noël, pendant que le-la bon-ne citoyen-ne peaufinait son orgie de fin d'année. M'enfin c'était pas comme si on en avait vraiment quelque chose à foutre et puis le traitement médiatique contribue à étouffer le scandale.

Que ce soit sur la question des recours aux OQTF ou la prise en charge de l'aide d'urgence, la situation lilloise est la même que ce qu'elle peut être à d'autres

égards sur la région calaisienne. Pris-es en otages dans une politique de mépris de la part de la Préfecture et de la Mairie, les Rroms se retrouvent réduit-es aux bons vouloirs des solidarités associatives et individuelles, que ce soit dans la constitution des dossiers de régularisation ou de scolarisation. A Lille, celles-ci ont bien du mal à se coordonner et se retrouvent dans des logiques d'urgences, à gérer des lieux d'hébergements aux côtés de la flicaille filtrant les entrées, à glaner des données rendues caduques par les décisions politiques de la veille, etc. Avec toujours en tête qu'une fois les OQTF expirées, les

Rroms seront de facto expulsables et n'auront plus qu'à faire le trajet inverse pour tenter leur chance.

Un collectif composé d'individu-e-s, de militant-e-s politiques et associatifs a vu le jour sur Lille début décembre. La volonté de ce collectif est avant tout de se coordonner avec les Rroms, lorsqu'illes

en ressentent le besoin et de les soutenir pratiquement, dans leurs démarches juridiques notamment. L'objectif est bien de briser tant que faire se peut l'isolement et la méconnaissance, premières étapes avant la répression tout azimuts. Il s'agit donc de rendre visible la situation, en coordonnant les soutiens et en dénonçant les agissements politiques, dans l'espoir de faire naître un semblant de solidarité collective.

Pour entrer en contact avec le Comité de soutien aux Rroms : soutien_aux_rroms_lille@yahoogroupes.fr Les dates de réunions sont également disponibles sur le site Indymedia Lille <http://lille.indymedia.org>

Cette ébauche d'article est dédiée à Daniela, morte à 20 ans dans l'incendie d'un hangar, Porte d'Arras à Lille.

Pas de justice, pas de paix !

BIRMANIE : CHACUN SON PRÉ CARRÉ, LES CIVILS N'ONT QU'À CREVER !

Depuis le 19 août, date des premières manifestations faisant suite à l'augmentation du prix des denrées de base (l'essence a augmenté de 500%, les œufs de 50%...), la Birmanie est en émoi. Les manifestations emmenées par les moines bouddhistes ont culminé mardi 25 septembre avec plus de 100 000 manifestants dans les rues de Rangoon. Ce soubresaut populaire rappelle les révoltes étudiantes de 1988 qui avaient déjà fait 3000 morts... mais aussi le terrible isolement de la population birmane livrée à la botte militaire depuis plus de quarante ans.

Ancienne colonie britannique, indépendante depuis 1948, la Birmanie compte aujourd'hui un peu plus de 50 millions d'habitants et demeure un des pays les plus pauvres au monde : un déficit public abyssal (d'ailleurs le gouvernement ne publie plus de comptes de son déficit), une monnaie sous-évaluée de 200%... Bref aujourd'hui la Birmanie a autant besoin de manger que de démocratie.

Le coup d'état militaire de 1962 place le général Ne Win à la tête du pays. La junte qui s'installe ainsi au pouvoir fait le choix de l'autarcie dans le cadre de ce qu'elle appelle "la voie birmane vers le socialisme". Chose extraordinaire, l'armée birmane compte aujourd'hui 500 000 hommes et absorbe à elle seule la moitié du PNB et un tiers du budget national... C'est dire les priorités du régime en matière de considérations sociales. En fait, pour espérer faire son trou en Birmanie mieux vaut se faire moine : en proportion équivalente à celle des militaires, ils constituent les seuls espoirs d'instruction et d'alimentation pour des milliers de jeunes.

La première épreuve de force pour le régime militaire tombe en 1988, lorsque des milliers de civils descendent dans la rue pour réclamer de la démocratie. Ne Win répond par la dissolution du principal parti d'opposition et le massacre de milliers de manifestants. A la suite de ces manifestations, un groupe de généraux, la plupart disciples de Ne Win, décide de rétablir l'ordre. Ils renversent officiellement le dictateur et prennent le pouvoir en 1989 en fondant le SLORC (Conseil d'Etat pour la Restauration de la Loi et de l'Ordre). Cette même année, le gouvernement change le nom du pays en "Myanmar". Officiellement, le changement du nom du pays permet d'afficher une rupture avec l'ancienne période mais perturbe surtout l'action des organisations favorables à la démocratie en brouillant la communication. Parallèlement, la junte décide d'ouvrir l'économie aux investisseurs étrangers.

En 1990, la junte organise des élections libres en espérant ainsi légitimer son pouvoir. Elles sont remportées à plus de 80 % par la Ligue nationale pour la démocratie (LND) de la future prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi. Voyant les élections perdues, le SLORC refuse alors de promulguer les élections et s'agrippe au pouvoir par la

force. Depuis, le pays est dirigé avec fermeté par un groupe de généraux, officiellement unis, mais en perpétuelle lutte interne pour le pouvoir. Travail forcé, musellement de la presse, interdiction de toute opposition politique ont notamment contribué à une émigration massive de birmans fuyant le régime (et notamment les minorités). A titre d'exemple, Aung San Suu Kyi, leadeuse de la LND, fut d'abord emprisonnée puis libérée sous la pression de l'opinion publique internationale. Elle est depuis 1995 placée en résidence surveillée. Parallèlement, un gouvernement de coalition nationale est formé à l'extérieur du pays depuis 1990 par les forces démocratiques. Ainsi, le pouvoir est aujourd'hui partagé entre les mains de Than Shwe, Président, et de Maung Aye, Chef des Armées, qui ont tous deux réussi à évincer leur rival, Khin Nyunt, Chef des Services de renseignement des Armées (MI).

Dans une optique d'assise de son autorité, le gouvernement déplacera également la capitale du pays de Rangoon à Naypyidaw en novembre 2005. La place forte du régime quitte ainsi les rives du delta de l'Irrawaddy, trop facilement accessible par voie maritime au goût des militaires qui craignent un scénario à l'irakienne (Bush ayant placé le régime dans l'"axe du mal") et débarque dans une ville quasiment imprenable par des manifestants. Ainsi la sécurité intérieure se conforte, les rues de Naypyidaw sont constituées de grandes artères et le régime renforce son aspect autoritaire sur les minorités géographiquement proches : les Shans, Chins et Karens.

Notons enfin que la Birmanie a occupé pendant des décennies la première place mondiale dans la production illicite d'opium (elle n'a été supplantée par l'Afghanistan qu'en 1999). De 1989 à 1992, la narco-junte a ainsi acheté plus de deux milliards de dollars de matériel militaire financés par le commerce de l'héroïne.

Total et les autres relations professionnelles birmanes

Depuis 1996, les sanctions de l'Union Européenne ont appauvri un peu plus le pays en empêchant par exemple le développement de l'économie locale de l'industrie textile. Comme dans tous les pays corrompus, les sanctions

**CHAQUE VENDREDI
DE 20H À 21H**

**LA VOIX SANS
MAÎTRE**

**L'ÉMISSION DU CCL ET DU GDALE
SUR RADIO CAMPUS (106,6 MHz).**

**TOUTES LES SEMAINES, L'ACTUALITÉ
POLITIQUE ET SOCIALE
VUE PAR DES ANARCHISTES !**

économiques ont bien souvent comme conséquence unique d'affaiblir un peu plus les civils. La position géostratégique de la Birmanie, état tampon entre la Chine et l'Inde en fait un pays en réalité plus dépendant de ces deux géants que des recommandations de façade de la communauté internationale. Ainsi la Chine, peu avare en recommandations démocratiques ces dernières semaines, refusera toute intrusion multilatérale dans son terrain de jeu personnel (on ferme bien les yeux pour la Côte d'Ivoire!). Une chose est sûre, la Chine jouera cependant un rôle d'apaisement purement marketing : comment cautionner en effet un bain de sang à moins d'un an des jeux olympiques de Pékin ?

Côté français, la narco-junte Birmane a longtemps été proche du milieu affairiste parisien. Total est jusque dans les années 2000, le principal investisseur du pays, le président Chirac s'étant en personne fait le chantre de l'investissement du groupe pétrolier en Birmanie. L'ancien président français s'est d'ailleurs fait remarquer en étant le seul dirigeant de l'Union Européenne à encourager une admission "inconditionnelle" de Rangoon parmi l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique). C'est chose faite depuis 1997. Total a toujours nié la réalité gênante due à son ancienne position de premier soutien économique du régime. Le groupe devenu Totalfina-Elf a notamment réfuté les accusations de complicité de travaux forcés, de complicité de nettoyage ethnique et de blanchiment d'argent de la drogue, en se gardant de traîner en justice ses détracteurs. Bernard Kouchner, notre bien-aimé ministre des affaires étrangères, s'était d'ailleurs fendu d'un rapport sur la question du travail forcé. Payé 25.000 euros par... Total, Kouchner affirme être "sûr à 95 % que les gens de Total ne sont pas capables de faire ça". Nous voilà beaux ! Et pourtant, l'ogre pétrolier a indemnisé sans procès environ 400 personnes qui l'accusaient de travail forcé dans le pays – travail forcé que l'OIT (Organisation Internationale du Travail) estime suffisamment "massif et systématique" pour exclure la Birmanie de son organisation.

En matière de blanchiment d'argent, les investissements de Total,



furent ô combien précieux ! La compagnie pétrolière nationale birmane MOGE et TOTAL conclurent par exemple en 1992 un contrat qui aboutit au versement de 15 millions de dollars par le géant français. Ce qui permit aux généraux birmans de mélanger dans un même compte les fruits de ce contrat et les fonds illicites issus de la drogue...et dans la foulée de commander 24 hélicoptères militaires à la Pologne, elle-même rassurée quand au risque médiatique d'une telle transaction.

La principale cachette de Total dans son fonctionnement en Birmanie est son mode d'opération par l'intermédiaire de sous-traitants. Par exemple, pour la sécurité de son chantier de gazoduc aux côtés de l'armée birmane, elle a eu recours à des firmes de "consultants en sécurité" sans lien organique officiel avec l'armée. Par ce cloisonnement voulu étanche, Total nie tout lien avec le régime. Enfin, Total, pour éviter quelconques reproches venus de Washington a fait entrer dans le consortium d'un de ses chantiers à Yadana un groupe américain, UNOCAL. Cela suffit pour préserver aux yeux du monde entier son activité sous la protection militaire d'une narco-junte illégitime... dans un silence complet "acheté" aux dirigeants de nos grandes démocraties.

Autre petite histoire bien de chez nous, la publicité orchestrée par l'ambassadeur français à Rangoon, Bernard Pottier qui, en 1996 dans le cadre de l'"année du tourisme" décrétée par la junte va se faire le relais promotionnel d'un régime sur les "voies du libéralisme éco-



Une agence d'actualités par, pour, et au sujet des anars

Dans la lutte pour une société libre, on édite des infos et des textes en plusieurs langues, en couvrant, ainsi, de nombreuses thématiques. Celles-ci comprennent les luttes de classes, écologistes, antipatriarcales et anti-impérialistes, ainsi qu'une opposition ferme au racisme, au sexisme et à l'homophobie.

Les listes A-Infos sont autogérées démocratiquement par un collectif organisateur international.

<http://www.ainfos.ca/fr/>

nomique"... et qui sera récompensé en mars 1997, au salon mondial du tourisme à Paris, par un Gulliver d'or décerné à un programme touristique culturel birman... Aujourd'hui encore plus de 50% des touristes en Birmanie sont français-es.

Ailleurs qu'en France, le régime birman profite également de soutiens intéressés. C'est ainsi qu'en 1998 est programmée une conférence internationale d'Interpol (organisation internationale de la police criminelle) à Rangoon sur le thème... de la lutte contre le commerce illicite de l'héroïne. Quoi de plus efficace pour dédouaner le régime birman de ses fonds de pension occultes ? Le but du lobby pro-birman, était alors de désamorcer les campagnes de boycott contre les soutiens économiques de Rangoon, qui connaissaient un véritable succès aux Etats-Unis notamment. C'est d'ailleurs à la suite de ce type d'actions militantes que les compagnies américaines TEXACO et ARCO se sont retirées de Birmanie... Difficile d'affirmer cependant qu'une simple action de ce genre suffira aujourd'hui à libérer la population birmane du joug militaire.

La démocratie, c'est une question de marché

A force de rapports officiels des ONG, de l'ONU, etc., plus personne n'ose affirmer que le régime birman ait quelque chose à voir avec le progrès social et démocratique pour sa population. Pour s'éviter les foudres de l'opinion internationale, le régime birman a pris soin de couper toutes les liaisons téléphoniques et internet et d'interdire l'accès du pays à tous les journalistes dans les derniers jours de septembre. Histoire de parachever en paix la répression sanglante qui a officiellement fait 13 morts, dont un journaliste japonais et des dizaines de blessés.

Bien sûr, ce n'est pas suffisant pour déclencher une intervention militaire à l'irakienne... En effet, les rapports de force entre grandes puissances se jouent aussi en Birmanie. Il ne faudrait pas froisser la Chine, qui a des visées sur le pays et sur toute la zone (et achète notamment au régime pétrole, bois, minerais, uranium...). De même, la Russie considère que tout ceci n'est qu'une affaire interne à la Birmanie et rejette toute sanction de l'ONU contre le régime birman. L'intervention de l'ONU se limite donc à l'envoi d'un émissaire nigérian, Ibrahim Gambari début octobre. Dans le cadre de cette espèce de paix des braves, les intérêts économique-énergétiques de la France ou des Etats-Unis sont quand même préservés. N'oublions pas que la démocratie bourgeoise est avant tout une histoire de marché !

Des marchés qui sont assez favorables aux géants capitalistes pour qu'ils estiment ne pas avoir à s'immiscer. Si nos bons

moins bouddhistes ont gagné la sympathie de la presse occidentale, ils n'ont pas été entraînés et soutenus par les régimes occidentaux et en particulier les Etats-Unis comme le furent les opposant-e-s politiques d'Ukraine, de Géorgie, du Kirghizistan ou du Liban (les fameuses révolutions "orange", "des roses", "des tulipes", "du cèdre"). Pas de révolution safran pour les Birmans ! D'ailleurs, les manifestations n'ont jamais été très nombreuses, avec 15 à 20.000 moines (ils sont plusieurs centaines de milliers), non soutenus par une hiérarchie - fortement encadrée par le régime - qui leur reprochait leur engagement temporel. La population du pays n'a guère suivi le mouvement non plus, terrorisée par la répression régulièrement à l'oeuvre depuis les événements de 1988.



+ d'infos sur la situation en birmanie :

- le livre d'Alain Clements, "Birmanie TOTALitaire", éd. L'esprit Frappeur

- <http://www.info-birmanie.org/>



CENTRE CULTUREL LIBERTAIRE

Le Centre Culturel Libertaire s'autogère, alors fais-en autant !

Une bibliothèque, une librairie, des concerts, du théâtre, des débats-discussions, un accès internet à prix libre, des groupes politiques qui se réunissent...

Permanences tous les samedi de 15 à 18h.

4 rue de Colmar - métro Pte des postes - 03.20.42.82.72 - ccl59@no-log.org - <http://lille.cybertaria.org>

PROCÈS À CALAIS : COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF INDYMEDIA LILLE

Enfin ! Pour les 6 personnes interpellées pour diffamation sur les CRS qui font salement leur sale boulot à Calais contre les migrant-e-s, il aura fallu attendre entre 2 et 3 ans pour avoir un verdict en octobre dernier. Au bout d'une succession de procédures judiciaires, de délais de justice, de perquisitions et de tracasseries policières, c'est la relaxe pour 5 personnes et des amendes ferme et sursitaire pour la dernière.

Le texte suivant, rédigé par le collectif indymedia lille explique en quoi pour les personnes relaxées cet aboutissement ne peut être vu simplement comme une victoire.

Verdict du procès contre la diffusion d'information sur les violences policières à l'encontre des réfugié-e-s du Calais :

- relaxe pour les 4 militants de salam
- relaxe pour l'ex membre du collectif indymédia lille
- 1500 euros d'amende, dont 500 euros avec sursis, 1 euro de dommages et intérêts pour zetkin, militante du calaisis.

Voici un court compte-rendu du déroulement du procès :

Le procureur qui se retrouve en accusation, le ministère de l'intérieur (à l'origine de la plainte) qui est absent, le représentant des CRS qui ne bouge pas et ne dit pas un mot même lorsque le juge l'invite à le faire. L'assesseur à la droite du juge qui s'endort à plusieurs reprises. Un second se cache derrière les dossiers de l'enquête de plusieurs dizaines de centimètres de haut. L'avocat de la direction zonale des CRS qui avoue au détour d'une phrase : "la police est juge et partie". Tout ça n'a apparemment aucun sens, du côté des plaignants personne n'a l'air de donner beaucoup d'importance à l'affaire. Normal, le but est atteint.

En face des juges, en bas de l'estrade, les 6 militant-e-s accusé-e-s par le ministre de l'intérieur de 2004, Villepin, d'avoir injurié ou diffamé des fonctionnaires de l'Etat en la personne des CRS qui pratiquaient à cette époque des rafles violentes de réfugiés dans la région de Calais. Si l'objectif de nuire aux activités et à la vie des militant-e-s est atteint, le procès aura été en partie celui des CRS et de l'Etat leur donneur d'ordres.

Le procès commence par une synthèse par le juge des faits reprochés : des messages et des photos publié-e-s en mai/juin/juillet 2004 sur internet : 1 sur le site de Salam et les autres sur lille.indymedia.org. La bataille est d'abord sur la forme et sur les incohérences de la procédure. Entre les juges et le ministère de l'intérieur, la coordination semble encore difficile... Les requalifications illicites et confuses de l'accusation seraient excusables, parce que dues à un mauvais copier-coller improuvable. Brillante défense !

Vient alors l'interrogatoire par le juge sur le mode de fonctionnement du site <http://lille.indymedia.org/>. Vraisemblablement l'horizontalité et l'autogestion sont difficiles à comprendre pour la justice, mais elle est bien forcée de reconnaître qu'il n'y a pas de directeur de publication ni de chef dans notre organisation.

Le juge attaquera ensuite sur le fond des textes et des violences policières. Il demandera vainement que ses propres formulations et termes ne soient pas entendus de manière politique et que le procès ne devienne pas une tribune politique. Parler du fond sans être politique... il rêvait. Car est venu le temps pour les militant-e-s calaisien-ne-s de raconter les réalités du terrain. Les harcèlements policiers sur les militant-e-s, les violences sur les réfugié-e-s. Et si les juges ont essayé de ridiculiser ces attaques, les faits sont bien là, et les défaillances du procureur furent facilement mises en évidence.

L'un des moments les plus emblématiques de ce procès, c'est d'ailleurs lorsque le juge interroge l'un des 4 militants de Salam, qui raconte comment il s'est engagé dans la défense des réfugiés : après avoir assisté, à 200 mètres de chez lui, à une rafle violente.

Il se tourne vers le procureur et l'interpelle sur le fait qu'ils ont essayé de porter plainte contre les agissements des forces de l'ordre, sans que ces plaintes aboutissent jamais : "Le procureur doit avoir sur son bureau plusieurs de nos plaintes". Il réaffirme que ce qui est dans le texte qu'il a écrit et publié (et pour lequel il est attaqué aujourd'hui), c'est ce qu'il a vu lui-même : Un homme, coursé, que l'on fait tomber à coups de matraques, et qui

reste à terre, pour finir emmené à l'hôpital par les pompiers. A l'époque, lorsqu'il avait demandé aux forces de l'ordre pourquoi il était tombé, on lui avait répondu : "il est tombé tout seul". Le procureur se défend en citant le dossier d'instruction : « le « malaise » du réfugié photographié poursuivi par un certain nombre de membres de la crs 12 et qui s'était effondré sur le sol, avait en réalité une origine rigoureusement médicale (crise cardiaque) ». Après vérification il n'est inscrit sur aucun rapport des services de secours de malaise cardiaque, mais des douleurs costales qui auraient été causées par des coups de matraques.

Il reprend ensuite le rapport de la commission nationale de déontologie de la sécurité, lequel interpelle la police sur les violences policières à Calais : des faits commis par cette même police que le procureur désigna comme agissant avec « délicatesse et humanité », lors du procès du 4 juillet .

Vient alors le temps des plaidoiries. L'avocat de la direction

lille.indymedia.org

Indymedia Lille est un centre de média indépendant et un site d'information en publication ouverte sur les luttes sociales



publiez !

Agissez ! Soyez le média !

<http://lille.indymedia.org>
contact : imc.lille@no-log.org

PROCÈS À CALAIS

(suite de la p. 19)

zonale abandonne son projet de plaidoirie et improvise... Face à ce dossier qui fond à la lumière des faits, il dira que l'objectif n'est pas de juger mais de donner la parole aux CRS blessés par Indymedia, et de dénoncer « la puérité » de la réaction des militant-e-s face à la justice, parce que selon lui illes tentent de ne pas laisser prise à des sanctions.

Le procureur, qui ne s'attendait certainement pas à se retrouver à son tour accusé, se réfugiera derrière un lyrisme hypocrite. Ainsi, pour critiquer les comparaisons entre aujourd'hui et Vichy, il utilisera de manière obscène les tortures subies par les résistant-e-s à l'occupation nazie, « oubliant » soigneusement de préciser que pendant ce temps l'Etat, la justice, et la police collaboraient : selon lui nos "glorieux ancêtres" ne se reconnaîtraient pas dans les militant-e-s qui soutiennent les réfugié-e-s du Calais.

Les avocats de la défense ont plaidé de front sur 3 axes :

– La non diffamation, du fait de la sincérité des militant-e-s : les faits du type de ceux dénoncés dans les articles incriminés sont connus et reconnus, y compris par la commission nationale de déontologie de la sécurité ;

– la condamnation de l'utilisation de l'appareil judiciaire pour peser dans le rapport de force établi entre l'Etat et la mobilisation dans le Calais ;

– les collusions entre le pouvoir de la justice, de la police et des médias. Au final, même pour les personnes relaxées et comme il a été dit dans une plaidoirie, ce procès "ce n'est pas rien". La mise en branle de l'appareil policier et judiciaire durant plus de

3 ans, les interrogatoires, les rendez-vous devant le juge, les saisies, les dénonciations par la presse locale, les collaborations des fournisseurs internet... ce n'est pas rien (voir : le déroulement de l'enquête contre indymedia Lille). La comparution d'individu-e-s devant une cour pénale pour avoir agi contre des violences policières.... ce n'est pas rien.

Car le sens de ce procès est bel et bien d'attaquer les militant-e-s calaisien-ne-s et Indymedia Lille qui dérangent l'Etat français dans ses basses besognes contre les réfugié-e-s du Calais. Et à travers ces personnes qui ont comparu c'est bien les réfugié-e-s que l'Etat attaque encore... et ce n'est pas rien. Privé-e-s de conditions "d'accueil" par les autorités, violenté-e-s voire tué-e-s (voir calais/angleterre:les crs auraient provoqué la mort d'une jeune érythréenne), illes sont dans l'impossibilité de lutter (voir Tri humanitaire : la solidarité a ses limites). Et lutter c'est exister, c'est être visible... En organisant l'invisibilité des réfugié-e-s, en pourchassant ceux qui les rencontrent et le racontent, ce sont des luttes légitimes que l'Etat veut empêcher. Mais la solidarité ne peut s'essouffler face à la dégradation de la situation !

Plus que jamais, le collectif Indymedia lille reste solidaire des militant-e-s du Calais, et de toutes les personnes cherchant une meilleure vie ailleurs.

LIBERTÉ DE CIRCULATION ET D'INSTALLATION
POUR UNE INFORMATION LIBRE ET
INSOUMISE !

AGENDA

★ **merc. 20 février, soirée de soutien à Indymedia Lille.** Auberge espagnole, projection de *Big Bother City* - initiation à la publication ouverte. 20h au CCL. Prix libre.

★ **samedi 23 février : manif de soutiens aux sans-papier-e-s,** départ à 14h au métro CHR B Calmette.

★ **mardi 26 février : projection-débat Israël/Palestine** avec le film *Bil'in Habibti* - à propos de la lutte des habitant-e-s de Bil'in et des Anarchistes contre le Mur. 19h30 au CCL. Prix libre en soutien à la lutte.

★ **jeudi 28 février : "Le Monde selon Bush",** de W. Karel. Au CCL à 21h pile.org. Ciné Libre, avec Solidarité Irak.

★ **merc. 5 mars, apéro GDALE : "Les pédagogies alternatives."** Projection- discussion - auberge espagnole - table de presse. Au CCL à 19h30. Entrée libre.

★ **samedi 8 mars : 7ème foire internationale du livre alternatif et libertaire** à Gand à partir de 10h. De Centrale, Kraankindersstraat 2.

★ **tous les mercredi, 18h, pl. de la République à Lille :** **Rassemblement hebdomadaire des sans-papier-e-s.**

+ d'infos sur :

<http://lille.indymedia.org>



OÙ NOUS RETROUVER ?



Vous pouvez rencontrer le Groupe D'Anarchistes de Lille et Environs :

- le mercredi : 12h30-14h, table de presse dans le Hall de l'Université de Lille III.
- le vendredi : 20h-21h, écoutez *La Voix sans Maître*, émission du GDALE et du Centre Culturel Libertaire sur Radio Campus - 106,6FM.
- tous les 1er mercredi du mois lors d'un apéro au centre culturel libertaire à 19h30

Notre adresse : **GDALE, c/o CCL, 4 rue de Colmar, 59000 Lille.**

e-mail : 1groupeanarlille@no-log.org.

Retrouvez-nous également sur <http://lille.cybertaria.org>

Feuille d'information rédigée collectivement et publiée par le Groupe D'Anarchistes LilloisEs.

PRIX LIBRE

Envoi gratuit sur demande. Anciens numéros disponibles au CCL et en ligne sur <http://lille.cybertaria.org>

Imprimée par nos soins.

Abonnement de soutien 1 an -10 euros. Chèques à l'ordre de C.E.G.